

1. Principaux documents à joindre (liste non exhaustive – à valider avec le Service de l'urbanisme et environnement)

- Plan d'implantation (pour la construction ou l'agrandissement). Le plan d'implantation doit être préparé par un arpenteur-géomètre. (Dans certaines situations précisées à l'article 28 du Règlement sur les permis et certificats 24-2024, un croquis d'implantation est accepté s'il est réalisé à partir d'un certificat de localisation à jour.)
- Plan de construction (ou un plan des travaux projetés, dans le cas d'une transformation) incluant, de manière non limitative, les dimensions (hauteur, largeur et profondeur), la superficie, la superficie de plancher, les matériaux et les saillies. Lorsqu'il s'agit d'un bâtiment principal, le plan doit être préparé par un professionnel (technologue, architecte ou ingénieur).
- Lettre signée attestant que les plans soumis pour un bâtiment principal sont conformes aux codes en vigueur en vertu de la Loi sur le bâtiment (RLRQ, c. B-1.1) lorsque l'auteur des plans n'est pas un professionnel.
- Plan illustrant les espaces naturels à préserver et leur superficie, les espaces libres, les arbres à abattre et les superficies à déboiser.
- Photographies montrant les espaces naturels à préserver, délimités à l'aide d'un cordon voyant.
- Photographies de l'extérieur du bâtiment (dans le cas d'un agrandissement) prises dans les 3 mois précédant le dépôt de la demande.

2. Localisation du projet

Adresse et/ou numéro(s) de lot(s)

3. Renseignements sur l'identité du requérant*

Nom de l'entreprise (le cas échéant)

Nom de famille (lettres moulées)

Prénom (lettres moulées)

Adresse postale pour transmission de la correspondance (numéro, rue, appartement)

Ville

Province

Code postal

Téléphone résidence

Téléphone cellulaire

Téléphone travail

Poste

Courriel

Êtes-vous l'unique propriétaire : ☐ Oui ☐ Non (une procuration est requise)

*Le requérant est la seule personne-ressource qui recevra les communications liées à la demande.

4. Demande complète

- ☐ Je comprends qu'une demande de permis ou de certificats est considérée comme étant complète uniquement lorsque tous les plans et documents requis, incluant le présent formulaire dûment rempli, ont été déposés et que les tarifs d'honoraires relatifs au permis ou au certificat demandé ont été acquittés. Le délai applicable pour l'analyse de la demande (maximum 45 jours) débute à partir du moment où la demande est complète.

Les tarifs applicables sont précisés au *Règlement régissant l'usage et la tarification pour l'utilisation d'un bien, d'un service ou d'une activité municipale* en vigueur. Ces frais ne sont pas remboursables, même dans le cas où la demande déposée doit être refusée.

5. Responsable des travaux

☐ Requérant

☐ Entrepreneur ou toute autre personne/entreprise

Nom de la personne-ressource

Nom de l'entreprise

Adresse (numéro, rue, bureau)

Ville

Province

Code postal

Téléphone/cellulaire

Courriel

No. RBQ

No. NEQ

6. Échéancier et valeur des travaux

Date approximative de début des travaux	Année	Mois	Jour	Date approximative de fin des travaux	Année	Mois	Jour
Coût estimé des travaux incluant les matériaux et la main d'œuvre, avant les taxes.							
\$							

7. Déclaration requise en vertu de l'article 120.0.1 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (RLRQ, c. A-19.1)

Veuillez cocher l'option qui s'applique à votre situation :

- ☐ Par la présente, je déclare que le permis demandé ne concerne pas un immeuble destiné à être utilisé comme résidence privée pour aînés telle que définie à l'article 346.0.1 de la Loi sur les services de santé et des services sociaux (chapitre S-4.2).
- ☐ Par la présente, je déclare que le permis demandé concerne un immeuble destiné à être utilisé comme résidence privée pour aînés telle que définie à l'article 346.0.1 de la Loi sur les services de santé et des services sociaux (chapitre S-4.2).

Signature du requérant

Date

8. Renseignements relatifs à la demande

Usage principal du terrain : ☐ Résidentiel ☐ Agricole ☐ Commercial ☐ Industriel ☐ Public

Type de projet :

- | | |
|--|---|
| ☐ Bâtiment principal | ☐ Construction |
| ☐ Bâtiment accessoire | ☐ Agrandissement (« Travaux visant à augmenter la superficie ou la hauteur d'un bâtiment, d'une construction ou d'un ouvrage, incluant la superficie au sol et la superficie de plancher. » (Règlement sur les permis et certificats 24-2024, art.13)) |
| | ☐ Transformation (« Travaux réalisés à l'intérieur d'un bâtiment affectant la structure du bâtiment, tels le retrait ou le déplacement d'un mur ou d'un plancher (ou une partie d'entre eux), entraînant un percement des murs pour une ouverture ou entraînant une augmentation de l'aire de plancher sans agrandissement de la superficie d'implantation. » (Règlement sur les permis et certificats 24-2024, art.13)) |

Description des constructions existantes sur le terrain :

Nombre de chambre à coucher avant :

Nombre de chambre à coucher après :

Pour l'installation ou le remplacement de toute nouvelle toilette : La ou les toilettes auront-elles un débit inférieur à 6L par chasse :

- ☐ Oui ☐ Non ☐ Non applicable

Veuillez préciser de quelle façon les résidus de construction, rénovation et démolition seront retirés de votre terrain :

Votre projet nécessite-t-il de couper un ou plusieurs arbres :

- ☐ Oui (Veuillez joindre les photos des arbres à abattre et démontrant que ceux-ci ont été identifiés à l'aide d'un ruban voyant, ainsi qu'un plan montrant leurs emplacements sur le terrain.)
- ☐ Non

De nouveaux arbres seront-ils plantés :

- ☐ Oui (Veuillez joindre un croquis ou plan de reboisement qui précise l'emplacement, le nombre d'arbres à planter et leurs essences.)
- ☐ Non

Le terrain est-il riverain à un lac, un cours d'eau ou un milieu humide :

- ☐ Oui (Veuillez joindre un croquis ou document décrivant les mesures de prévention de l'érosion et le réensemencement prévu.)
- ☐ Je m'engage à transmettre au fonctionnaire désigné une photographie des mesures de contrôle de l'érosion mises en place conformément à l'article 214 du Règlement de zonage 21-2024.
- ☐ Non

Les travaux nécessitent-ils l'utilisation ou la circulation de la machinerie dans la rive ou le littoral :

☐ Oui
☐ Non

Avant le début des travaux, les distances à respecter, les milieux humides et hydriques, la limite du littoral, les arbres à protéger, les espaces naturels à préserver et tous milieux sensibles à préserver **doivent être identifiés et délimités** afin de prévenir tout empiètement de machinerie et tous travaux de déblai ou de remblai dans ces milieux.

☐ Je m'engage à transmettre au fonctionnaire désigné, avant le début des travaux, une ou des photographies montrant les mesures d'identification ou de délimitation de ces milieux et espaces à préserver.

9. Informations requises pour un projet de construction ou d'agrandissement seulement

Profondeur maximale des saillies (ex. débords de toit) :

Matériaux de revêtements extérieurs et couleurs (veuillez détailler) :

Type de fondation ou de matériaux supportant le bâtiment :

S'il s'agit de béton coulé :

Sera-t-il recouvert d'un matériau de revêtement : ☐ Oui ☐ Non

Sera-t-il flâté pour une finition égale : ☐ Oui ☐ Non

S'il s'agit d'un nouveau bâtiment principal, combien d'infrastructure(s) d'alimentation en électricité dédiée exclusivement à accueillir une borne de recharge pour véhicules électriques sera/seront installée(s) (exigence du Règlement de construction numéro 23-2024, art. 25) :

Combien de borne(s) de recharge pour véhicules électriques sera/seront installée(s) :

Certificat de localisation :

☐ Je m'engage à déposer un certificat de localisation au plus tard 6 mois suivant la fin des travaux (sauf si aucun plan d'implantation n'est requis au moment de la demande).

10. Informations requises pour un projet de transformation seulement

Description des travaux à effectuer (veuillez détailler chacune des composantes/étapes des travaux à réaliser) :

11. Informations requises pour un bâtiment accessoire seulement

Y aura-t-il un drain de plancher ou autre(s) dispositif(s) pouvant générer des eaux usées ou des eaux ménagères :

☐ Oui (veuillez préciser) :

☐ Non

Si vous avez répondu oui :

Le drain et/ou autre(s) dispositif(s) du bâtiment accessoire seront-ils connectés à l'installation septique du bâtiment principal :

☐ Oui (Veuillez joindre un croquis illustrant le branchement à l'installation septique.)

☐ Non

Y aura-t-il une fosse de retenue étanche pour empêcher les eaux du drain de plancher de s'infiltrer dans le sol :

- ☐ Oui
☐ Non
☐ Non applicable

12. Modification des plans et documents

- ☐ Je comprends que toute modification apportée aux plans et aux documents après la délivrance du permis ou du certificat, le cas échéant, doit être approuvée par le fonctionnaire désigné avant l'exécution des travaux ainsi modifiés. Le fonctionnaire désigné ne peut approuver les modifications que si elles sont conformes aux dispositions des règlements d'urbanisme.

13. Signature

- ☐ Je soussigné(e), certifie que les renseignements donnés dans le présent document et ses annexes sont à tous les égards véridiques, exacts et complets. Je déclare que je me conformerai aux conditions du permis demandé et à toute disposition des règlements d'urbanisme pouvant s'appliquer. Je comprends qu'il est interdit de commencer les travaux avant l'émission du permis, le cas échéant.
- ☐ Je désire obtenir mon permis par courriel et je m'engage à suivre les indications inscrites dans le courriel qui me sera transmis.

Signature du requérant

Date